

époux. Si ils voulaient le puer en puer mari et puer  
 femme. Chacun d'eux ayant répondu séparément  
 et affirmativement pour avoir prouvé au nom de  
 celui qu'il dit Joseph Guillaume Celmettes et la dite  
 Claire Sacrouy sont unis par le mariage. Et tout  
 a été fait publiquement et en présence de leurs  
 pères Guillaume père Delpech, propriétaire, âgé  
 de vingt un an, Joseph Etien, garde champêtre, âgé  
 de quarante un, Simon Bernis, aîné, âgé  
 de quarante deux ans et Germain Jean, Charrou, âgé  
 de trente deux ans, tous domiciliés dans cette commune  
 et non parents des parties, lesquels après qu'il leur  
 a été fait lecture de présent tout signé avec nous  
 nous les parties qui de ce requises ont déclaré en savoir.

*Bernis* *Delpech Etien* *Delpech*  
*G. Jean*

N<sup>o</sup> 24  
 mariage le dix huit cent cinquante sept et le vingt  
 de novembre à onze heures du matin. Devant  
 de nous François Delpech maire et officier de l'état  
 civil de la commune de Crébois, Haute Garonne,  
 Raymond Joseph Ducros ont comparu à la mairie Monsieur Raymond Joseph  
 Ducros, propriétaire, domicilié à Castres, Carn. majeur  
 âgé de trente un an, né dans la commune de Castres  
 Marie Constante Thierce Louise Esquirol  
 le vingt quatre juillet mil huit cent vingt six ans  
 qu'il résulte de l'extrait en forme de son acte de naissance  
 qu'il nous a remis, fils légitime de Monsieur Jean  
 Pierre Ducros décédé dans la susdite commune  
 de Castres le dix mai mil huit cent quarante six ans  
 qu'il résulte de l'extrait en forme de son acte de décès  
 qu'il nous a également remis et de Dame Josephine  
 Pauline Eléonore Victorine Clarisse Cricon, sans  
 profession, domiciliée audit Castres, procédant avec



<sup>premier feuillet</sup>  
 Le présent registre supplémentaire contenant deux feuillets -  
 de papier timbré et destiné à recevoir les actes de l'état civil, pendant l'année  
 mil huit cent cinquante sept, a été coté et paraphé en tous ses feuillets  
 par premier et dernier feuillet, par nous Président du tribunal de première  
 instance siégeant à Villefranche Haute Garonne, pour servir à couvrir les actes  
 de l'état civil de la commune de Crébois pour la présente année.  
 Fait en double à Villefranche le vingt deux novembre mil huit cent  
 cinquante sept. *M. L. L.*

L'assistance et le consentement de Monsieur Eugène  
 Ducros, avocat, demeurant audit Castres, procureur  
 fondé spécial de Dame Josephine Pauline Eléonore  
 Victorine Clarisse Cricon, mère du futur, aux fins  
 dudit consentement ainsi qu'il résulte de la procuration  
 reçue par nous Monsieur Notaire à la résidence  
 de Castres le dix huit novembre courant, enregistré  
 et la demoiselle Marie Constante Thierce Louise  
 Esquirol, sans profession, domiciliée de droit à Toulouse  
 et de fait au château de Rigaud dans cette commune  
 mineure, âgée de vingt un, née dans la commune  
 de Saint Vincent le treize novembre mil huit cent  
 trente six ans qu'il résulte de l'extrait en forme  
 de son acte de naissance qu'elle nous a remis, fille  
 légitime de Monsieur Jean Agathe Gustave Amédée  
 Esquirol décédé dans la présente commune le trois  
 mars mil huit cent cinquante quatre ans qu'il  
 résulte de l'extrait en forme de son acte de décès  
 qu'elle nous a remis et de Dame Joséphine  
 Alfreda Petronille Françoise Catherine Dobourg  
 propriétaire, domiciliée de droit à Toulouse  
 et de fait au château de Rigaud dans cette commune  
 procédant avec la présence et le consentement de la  
 dite mère; lesquels comparants nous ont requis de  
 procéder à la célébration de leur mariage dont les  
 publications ont été faites dans cette commune  
 le dimanche treize et vingt novembre courant